

Objet : Mise au point sur le compteur Linky.

De nombreuses informations très diverses circulent actuellement sur le compteur communiquant Linky. Elles sont souvent contradictoires, non vérifiées, voire erronées, ce qui crée des polémiques et du buzz sur les réseaux sociaux dans lesquels il est difficile de s'y retrouver.

Afin de faire la lumière scientifique sur toutes ces informations, le CRIIREM demande la mise en place d'une réunion à l'ADEME, avec l'ANSES, eRDF, un représentant des fabricants, deux représentants des associations impliquées et le CRIIREM afin de :

- Définir un protocole et une campagne de mesures.
- Choisir un organisme indépendant pour réaliser les mesures selon le protocole défini.
- Synthétiser les résultats afin de décider de leur publication.
- Saisir la Commission de Sécurité des Consommateurs pour qu'elle donne un avis.

La situation avait été identique en 2008 après la publication des résultats de l'expertise du CRIIREM sur les ampoules fluocompactes. La réalisation du dispositif susnommé avait permis de mettre en évidence que les ampoules fluocompactes émettaient bien des champs électromagnétiques importants et la Commission de Sécurité des Consommateurs avait donné des recommandations d'utilisation précises.

Cette lettre ouverte est envoyée à l'ADEME, à l'ANSES, à Ségolène ROYAL, à Laurence ABEILLE, à Michèle RIVASI, à eRDF et à diverses associations impliquées.